



Association pour l'Aménagement
du Quartier des MOULIERES
M.C.A. 167, rue Résini
84120 PERTUIS

BULLETIN D'INFORMATION 2006

Pour l'aménagement du quartier des Moulières, l'année 2005 est à marquer d'une pierre blanche. De nombreuses demandes formulées et relayées depuis plusieurs années par l'A.A.Q.M. ont été satisfaites. Lors de notre assemblée générale du 6 décembre 2005 nous avons illustré par vidéo projecteur nos actions basées sur la concertation avec les élus. La présence de Mr Lovisolo, vice-président du Conseil Général du Vaucluse, de Mr Borel, maire de Pertuis, de Mme Faber adjointe aux transports et à la sécurité et de Mr Bruneau adjoint au cadre de vie, confirme l'impact de nos démarches et a permis de mesurer leur prise en considération par les collectivités locales. Notre association compte maintenant plus de **quatre-vingts familles adhérentes** et une quarantaine de personnes représentant tous les secteurs du quartier, de la Croix de Gon à la rue Gustave Lançon, ont participé au débat. Nous avons dégagé les priorités pour l'année 2006 et voté, à l'unanimité, l'organisation de la fête des voisins au mois de juin 2006. Vous pouvez trouver sur notre site internet : <http://aa.qm.free.fr> quelques photos de la fête des voisins 2005 ainsi que de nombreuses informations sur les démarches, les réalisations et les projets de l'A.A.Q.M.

Bilan des demandes :

La **réfection du Chemin du Ventoux**, formulée en 2003 et discutée en 2004 a été réalisée en 2005 par les services techniques de la mairie de Pertuis. Ces services ont aussi matérialisé un emplacement à conteneur à l'entrée du **lotissement du Clos Florent** et prolongé la limitation de la vitesse à 45 km/h sur la **Draille Pugère** en direction du Val-Joanis.

Le conseil général a accepté l'**extension des limites d'agglomération** pour Pertuis : l'entrée de ville se situe maintenant au niveau de la croix de Gon. La **ligne continue** tracée début 2005 et la nouvelle **limitation de vitesse** doivent permettre de réduire les risques sur la R.D. 973.

Le quartier des Moulières est désormais desservi par la **ligne n°3 des bus de la communauté du Pays d'Aix**. Il nous appartient de montrer notre attachement à ce mode de transport afin de pouvoir obtenir une augmentation de la fréquence des rotations.

Priorités pour 2006 :

Depuis la création de notre association, fin 1998, l'**aménagement de l'entrée de ville** constitue une priorité. Des travaux importants doivent démarrer cette année : mise en conformité, réfection du réseau des eaux usées et premiers aménagements entre le carrefour de la Pierre Plantée et le Chemin des Moulières. La communauté du Pays d'Aix a la maîtrise d'ouvrage pour cette entrée de ville que nous souhaitons tous voir réalisée rapidement car plus de 15000 véhicules circulent quotidiennement devant notre quartier.

L'augmentation du trafic à l'ouest de Pertuis place le **projet de déviation entre Pertuis et Villelaure** dans les actions prioritaires 2006 de l'A.A.Q.M.. Ce tronçon ne présente pas la nécessité de construire des ouvrages d'art importants et nous pensons que sa réalisation peut se faire de manière concomitante à celle du tronçon entre l'entrée Sud de Pertuis et le rond-point des pompiers. Nous pouvons faire prendre conscience aux collectivités locales de l'urgence de la réalisation d'un contournement complet du sud-ouest de Pertuis. L'engagement des élus et les liens de concertation que nous avons tissés, nous engage à participer activement à la fédération des énergies autour de cet axe prioritaire pour le Sud Vaucluse.

La troisième action prioritaire 2006 de l'A.A.Q.M. concerne le **trafic poids lourds sur le chemin des Moulières**. Ce chemin communal est étroit et très fréquenté par les habitants du quartier, en particulier par les familles et les scolaires. Contrairement à ce que nous pensions, l'aménagement d'une entrée spécifique pour desservir le Val-Joanis n'a pas permis de faire diminuer ce trafic : des engagements n'ont pas été tenus. Nous avons alerté les élus et nous veillerons à ce que les problèmes de sécurité posés par la circulation de 38 tonnes sur un chemin communal interdit à la circulation des plus de 15 tonnes puissent trouver des solutions.

Evolution du quartier ... et de l'association

La grande **zone d'aménagement urbain** de 40 ha prévue au Nord de Pertuis est toujours d'actualité. Ce projet aura un gros impact sur notre quartier et nous avons demandé à être associé à sa réalisation. Le suivi de ce projet par l'A.A.Q.M. demande du temps et des compétences spécifiques, nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés pour pouvoir placer cet aménagement parmi nos actions prioritaires.

Nous comptons actuellement dix correspondants de quartier, vous trouverez la liste de tous ces correspondants sur la page de présentation du site de l'A.A.Q.M. : <http://aa.qm.free.fr>
Bienvenue aux riverains de la rue Gustave Lançon qui font maintenant partie de notre association, leurs demandes pourront être relayées par l'A.A.Q.M.

Nous vous adressons tous nos vœux pour l'année 2006, à bientôt pour la fête des voisins 2006.

Pour **adhérer ou renouveler votre adhésion à l'A.A.Q.M.**, renvoyez un bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous ou transmettez ce bulletin à l'un des correspondants de l'association, accompagné d'un **chèque de 5 Euros** à l'ordre de l' A. A. Q. M.

Adresse : A.A.Q.M. , Maison de la Culture et des Associations, 167 rue Résini, 84120 Pertuis

----- Bulletin d'adhésion à l'A A Q M pour 2006 -----

Nom: Prénom :

Adresse :

Tel : email